

le CAP



ERQUY MAGAZINE

Bulletin municipal
d'information

LE DOSSIER

Assainissement : pour notre environnement



ACTUALITÉ ... p 4

**Equitation
championnes !**



ACTUALITÉ ... p 6

**Rentrée Scolaire
revue d'effectifs**



POUR MÉMOIRE ... p 14

**Pierre Vergos
inauguration**



Une nouvelle municipalité



Chères Réginiennes,
Chers Réginiens,

La saison estivale est jugée en légère baisse pour la deuxième année consécutive. Les habitudes des touristes ont considérablement changé depuis quelques années. L'activité économique touristique se juge sur l'année entière et non plus sur les deux mois d'été, et les professionnels du tourisme l'ont compris, et consacrent aujourd'hui leurs efforts sur la qualité. Qualité des équipements, qualité de l'accueil, et aussi qualité des activités et animations proposées pour tous les publics.

La rentrée des classes s'est bien déroulée, dans les différents établissements de la commune, avec une stabilité des effectifs, notons qu'un Conseil Intercommunal des Jeunes encadré par les animateurs jeunesse de la Communauté de Communes est proposé aux collégiens d'Erquy, Plurien et la Bouillie.

La rentrée des élus a été marquée par une journée séminaire orientée vers l'environnement et l'urbanisme le 18 septembre dernier. Au programme les aménagements futurs du Cap d'Erquy, les liaisons douces, les circuits de randonnées, la Zone d'Aménagement Concerté prévue à la Couture, et la mise en place d'une ZPPAUP Zone de Protection du Patrimoine Architecturale Urbanisable et Paysagée. Journée très riche qui se poursuivra par la mise en place avant la fin de l'année de commissions de suivi par thématiques composées d'élus, de membres des associations réginiennes et de membres experts, chargés de suivre le projet jusqu'à sa réalisation.

D'autres chantiers sont en cours, une étude des besoins sociaux réalisée pour le compte du CCAS a été remise à la commune en mai dernier, depuis des groupes de travail se sont constitués à travers le département, sur les thématiques que nous avons choisit : la prise en compte du vieillissement de la population, et la jeunesse. Ce travail devrait aboutir pour le début de l'année 2009.

Bien que les travaux du port de pêche avancent, l'annonce de la vente d'une partie des bateaux de l'Armement Porcher mi-septembre inquiète bon nombre de réginiens et d'élus. Des rencontres ont eu lieu entre les armateurs, l'administration et les élus, compte tenu du poids économique de la pêche, je reste confiante pour que les uns et les autres trouvent une issue qui ne soit pas fatale pour l'économie et l'emploi de notre commune.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne rentrée !

Christiane LEMASSON
Maire d'Erquy

AU SOMMAIRE DU NUMERO 24

ACTUALITÉS p.3-7

- Vie de la Commune
- Rentrée 2008

DOSSIERS p.8-11

- Tourisme : bilan de saison
- Vivre à domicile
- Assainissement

EXPRESSIONS p.12

LASER ECONOMIE p.13

- Brico 2 D

POUR MÉMOIRE p.14-15

- Pierre Vergos

LE PORTRAIT p.16

- Edouard Lefèbvre

Nouveauté à partir de ce numéro, un insert au format A5 de 4 pages, donnera un détail des animations culturelles à venir sur le trimestre. Tiré à 4500 exemplaires, il sera aussi diffusé sur la région via le réseau des Offices de Tourisme, lieux de spectacle et d'information.

Retrouvez aussi tous les 15 jours les petites annonces dans «Cap sur Erquy»

LE CAP
ERQUY MAGAZINE
journal trimestriel
d'information
municipale

Mairie
11 square de l'Hôtel de Ville
BP 09 - 22430 ERQUY
Tél. 02 96 63 64 64
www.ville-erquy.com

Directeur de la Publication : Christiane Lemasson.
Responsable de Rédaction : Yves Pelle.
Rédaction et mise en page : Alban Sorette.
Photographies : Hervé Coudrais, Christiane Guesnet, Alban Sorette.
Impression sur papier recyclé cyclus print 130g : ICH Imprim' Color Hercouët - Lamballe.
Ont participé à ce numéro : Christiane Guesnet, Laurence Nicol, Sylvie Bouvet, Henri Dubois.
Distribution : La Poste.

La vie de la commune

Conseil Intercommunal des Jeunes

Le Conseil Municipal des Jeunes a été créé par délibération du 21 décembre 2001. Il a jusque là assuré la fonction qui lui était dévolue, à savoir être un lieu d'apprentissage de l'engagement individuel et collectif, apporter aux enfants et aux jeunes une connaissance de la vie locale et des institutions grâce à une réflexion et une collaboration avec les services municipaux, associations et experts, favoriser le rapprochement entre les générations et le dialogue entre les citoyens et leurs élus. Outre une tribune d'expression, le Conseil des Jeunes a été l'organe compétent pour déterminer de micro projets dont les moyens financiers ont accompagné la politique municipale de la jeunesse.

Sur le plan juridique, aucune loi ne réglementait spécifiquement la création d'un CMJ. La seule loi à laquelle il convenait de se référer était la loi n°92-125 du 6 Février 1992, qui permet aux conseils municipaux de créer des comités consultatifs sur tout problème d'intérêt communal, et comprenant des personnes qui peuvent ne pas appartenir au conseil municipal.

C'est en ce sens que le Conseil Municipal des Jeunes d'Erquy a été co-animé par la Municipalité d'Erquy et l'équipe jeunesse de la Communauté

de Communes Côte de Penthièvre. Il prend aujourd'hui une nouvelle dimension en s'ouvrant aux deux communes de Plurien et de La Bouillie. Le Conseil Municipal des Jeunes devient ainsi un Conseil Intercommunal des Jeunes représentatif des trois communes du secteur Est de la Communauté de Communes Côte de Penthièvre. Ce nouveau Conseil a pour objectif principal de permettre aux jeunes de s'investir dans la vie locale et d'être acteur de l'amélioration de la vie des jeunes au quotidien. Il sera composé de 16 jeunes de la 6ème à la 3ème, élus pour un an. L'animation sera toujours assurée par la Communauté de Communes qui est par ailleurs compétente pour promouvoir les actions en direction des 13-18 ans.

Tous les collégiens d'Erquy, Plurien et La Bouillie quelque soit l'établissement scolaire ainsi que tous les élèves scolarisés au collège Thalassa pourront poser leur candidature. Les premières élections des représentants se dérouleront le 15 octobre prochain dans les collèges Thalassa d'Erquy et Saint-Joseph de Pléneuf Val-André.

Une urne sera également présente en mairie pour les collégiens de la Commune scolarisés à l'extérieur. ■

Contacts et renseignements

Service Jeunesse Communautaire
Tél : 02 96 32 98 93.

100 ans de Tourisme à Erquy

Mis en place par l'Office de Tourisme et l'Union des Commerçants et Artisans d'Erquy, le jeu-concours « 100 ans de Tourisme à Erquy » a intéressé résidents et touristes pendant la période estivale 2008, du lundi 30 juin au vendredi 29 juillet. Le gagnant de chaque semaine a remporté un bon d'achat de 50 € (à utiliser dans les commerces membres de l'Union des Commerçants et Artisans d'Erquy avant le 15 novembre 2008), et le gagnant de l'été a remporté un séjour de 3 jours et 2 nuits «Cap sur la Coquille Saint-Jacques». ■

Les lauréats sont :

Gagnant de l'été : Patrick HORRENT (LOMME - 59)

Semaine 27 : Thierry DHEILLY (ERMONT - 93)

Semaine 28 : Jean-Yves CROISANT (FRENEUSE - 78)

Semaine 29 : Jeanne LE DUC (ERQUY - 22)

Semaine 30 : Suzanne DUDUYER (PARIS - 75)

Semaine 31 : Dominique LE BRIS (ESPIET - 33)

Semaine 32 : Christophe BINET (SAINT-CLOUD - 92)

Semaine 33 : Gaëlle FOURAGE (SAINT-HERBLAIN - 44)

Semaine 34 : Marie-Christine DERREUMAUX (ALBERTVILLE - 73)

Semaine 35 : Françoise HUBY (ERQUY - 22)



Semaine	Total	réponses		
		Bonnes	Réginiéens	
S27	40	31	23	58 %
S28	123	120	58	47 %
S29	64	47	24	38 %
S30	49	28	18	37 %
S31	49	42	12	24 %
S32	40	30	11	28 %
S33	62	39	12	19 %
S34	68	38	9	13 %
S35	35	29	9	25 %
	530	404	176	33 %

Informations ...



Espace socio-culturel

En ce début d'automne, les délais annoncés pour la finalisation des travaux de l'espace socio-culturel sont une réception des travaux fin novembre, puis un délai de 2 semaines pour l'aménagement et les visites de sécurité. La bibliothèque devrait pouvoir ouvrir avant Noël, le CLSH, le Cyberspace ainsi que les salles de musique et associatives seront ouvertes au public à la rentrée scolaire de janvier 2009. ■

Championnes de France



Le vendredi 25 juillet dernier a eu lieu à la Motte Beuvron (connue aussi comme capitale de la chasse en Sologne - Loire et Cher) le championnat de France d'Équitation. Le centre équestre de Planguenoual y a été mis à l'honneur puisqu'une de ses deux équipes engagées en compétition a brillamment remporté le concours de saut d'obstacle « Club Excellence 2 », devançant de plus de 20 secondes leurs concurrents les plus proches – ce qui est déjà un exploit en soit. La performance est d'autant plus remarquable que cette équipe est composée de 4 jeunes filles âgées de 13 à 15 ans ! Laurie Catros, Emma Ruby, Chloë Bouvet et Clémentine de Calan (ces deux dernières résidant à Erquy), sont ainsi devenues championnes de France, dans une compétition qui les a vu affronter des équipes de tous âges. L'an prochain, elles iront défendre les couleurs nationales en participant au championnat du monde qui aura lieu, hasard du calendrier, ... à la Motte Beuvron. ■

Nomination d'un nouveau conciliateur de justice.

Jean-Luc DUBOS, réginéen, a été nommé conciliateur de justice pour le canton (Pléneuf Val André, Erquy, Plurien, Planguenoual et Saint-Alban) par ordonnance du Premier Président de la Cour d'Appel de Rennes en date du 22 septembre 2008, sur proposition du Juge d'instance de Saint-Brieuc, après avis du Procureur Général.



Dans cette fonction bénévole, Il aura pour mission de régler à l'amiable les différends portant sur les droits des intéressés et de rechercher un compromis conclu sur le champ par rapport à un procès qui peut être long, coûteux et déboucher sur une décision imposée par la Justice. Son action concernera pour l'essentiel des conflits individuels entre particuliers, avec les entreprises, les artisans tels que les troubles de voisinage, des dettes impayées, les malfaçons, les litiges de la consommation, les problèmes locatifs ou de copropriété, ...etc. Il tiendra une permanence à la Mairie d'ERQUY, uniquement sur rendez-vous (02 96 63 64 64), le jeudi de 14h à 16h. ■

Elaguer

L'élagage relève de la responsabilité du propriétaire :

1. En domaine privé, si l'arbre déborde sur le domaine public où est située la ligne électrique (article 24 du décret du 14 mars 1965, chapitre IV).
2. En domaine privé ou public, si le propriétaire, lors de la plantation de l'arbre, n'a pas respecté les distances réglementaires par rapport à une ligne prescrite dans la norme NC C 11-201.

Dans ces 2 cas, l'élagage est à la charge financière du propriétaire. Il est réalisé par ses soins ou par une entreprise agréée de son choix. En dehors de ces deux cas spécifiques, pour toutes les lignes situées en domaine public ou privé, ERDF (Electricité Réseau Distribution France) assure l'élagage des branches. Chaque propriétaire est directement informé au préalable par l'élagueur de son intervention. Les bois issus de l'élagage sont laissés sur la parcelle.

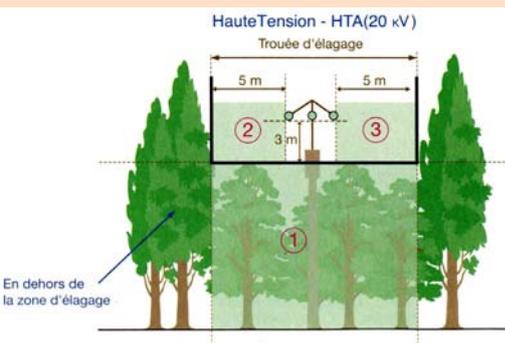
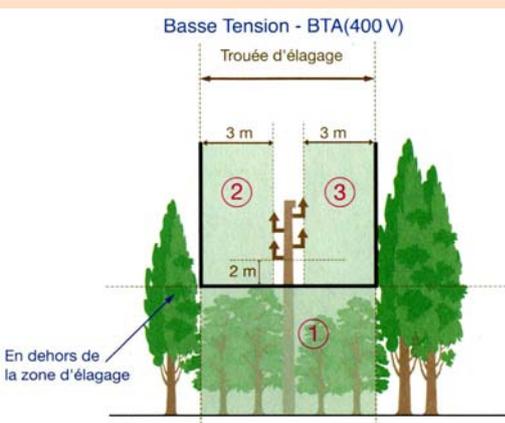
Lorsque les branches ou les arbres occasionnent des dégâts sur les lignes électriques et éventuellement sur les installations et sur les appareils des autres clients, ERDF engage des recours envers les propriétaires des arbres présumés responsables des dommages. Coût moyen des dégâts à la charge des propriétaires d'arbres : 6000 €.

Conseils :

- Aux abords des lignes, plantez dans le respect des distances à respecter.

... municipales

- Vérifiez auprès de votre assureur que votre responsabilité civile est bien prise en compte dans votre contrat, en cas de dommages d'être susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes le propriétaire.



Troué d'élagage : couloir ou tranchée de déboisement réalisée à l'occasion de la construction de la ligne électrique. Il est formellement déconseillé de replanter des arbres dans une tranchée de déboisement.

Avant d'élaguer :

- Le propriétaire qui envisage d'effectuer des travaux d'entretien à proximité des lignes électriques doit en faire la demande écrite auprès du représentant local d'ERDF à l'aide du document Cerfa n° 90-0188 (disponible en Mairie).
- ERDF analyse cette demande et informe des dangers et de l'obligation pour le propriétaire ou l'élagueur de lui adresser, avant toute intervention, une Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT).
- Lorsque le propriétaire souhaite passer à la phase opérationnelle, il transmet à ERDF sa DICT. ERDF informe alors le propriétaire des mesures de sécurité à appliquer strictement pour la réalisation des travaux. ■

Fleurissement de la commune

Comme toutes les années sur Erquy, les personnes, particuliers et entreprises, qui ont su témoigner d'un certain goût horticole et participer au fleurissement de la commune, seront récompensés par la municipalité. La cérémonie de remise des prix du « Fleurissement de la Commune » aura lieu à la salle des fêtes d'Erquy, le vendredi 10 octobre à 18h00. ■

Sélection du Jury

1^{ère} catégorie - Maison avec jardin visible de la rue de moins de 1000 m²

- 1^{er} prix - M. et Mme LAROCHE - 9, rue d'Armor
- 2^{ème} prix - M. et Mme DARDOIZE - 22, rue des Goélands
- 3^{ème} prix - M. ALEXANDRE - « Ma Guitoune » - 9, rue du Chemin Vert
- 4^{ème} prix - M. et Mme MILLET - 59, rue des Terre Neuvas

Encouragements

- Mme POILPRÉ - 63, rue des Terre Neuvas
- M. BLANCHET - 50 bis, rue des Plages Sauvages
- M. FIGAY - 28, rue des Goélands

2^{ème} catégorie - Parc avec jardin privé visible de la rue ou ouvert au public de plus de 1000 m²

- 1^{er} prix - M. et Mme MERDRIGNAC - 10, rue de Saint-Sépulcre
- 2^{ème} prix - M. et Mme MELLINGER - 23, route du Village de Caroual
- 3^{ème} prix - M. et Mme BARBEDIENNE - La Croix Rouge
- 4^{ème} prix - M. et Mme GOURANTON - rue Graveloup

Encouragements

- Mme LEMEE - 8, chemin de la Louve
- M. Jean-Baptiste DEGUEN - 1, rue de Saint-Sépulcre
- M. HOVETTE - 39, rue des Plages Sauvages

3^{ème} catégorie - Façade seule fleurie, balcon, terrasse, mur, fenêtre

- 1^{er} prix - M. et Mme Jules CORBIERE - « la Caravelle » - 76, rue du Port

Encouragements

- Mme MARTIN - 7, rue des Plages Sauvages
- M. et Mme Patrice PELAN - 13, rue de Longchamp

4^{ème} catégorie - Hôtels, restaurants, commerces fleuris

- 1^{er} prix - Le Relais de Saint-Aubin - M. et Mme JOSSET - Saint-Aubin
- 2^{ème} prix - Le Madloc'h - M. et Mme HURTAUD - 30, rue Saint-Michel

Encouragements

- Coopérative Maritime - Le Port
- L'Abri des Flots - Le Port
- Hôtel Restaurant Beausejour - Mme Arlette THEBAULT - 21, rue de la Corniche

7^{ème} catégorie - Hébergements touristiques saisonniers

- 1^{er} prix - M. et Mme Jean-Paul LEBRETON - 31, rue de la Ville Louis
- 2^{ème} prix - M. et Mme Daniel CHANTOISEL - 17, rue de Bellevent

Encouragements

- Gîte de la Moinerie - La Couture

8^{ème} catégorie - Campings privés

- 1^{er} prix - Camping de Bellevue - M. et Mme URBAN - Route de Pléneuf

9^{ème} catégorie - Potager fleuri visible de la rue

- 1^{er} prix - M. GALLO - 7, impasse de la Moinerie
- 2^{ème} prix - M. LERAY - 30, rue de la Ville Louis

10^{ème} catégorie - Immeubles collectifs

Encouragements

- Résidence Aigues Marine - rue de Tu-es-Roc

Rentrée scolaire 2008,

Le mardi 2 septembre dernier avait lieu, sur Erquy comme sur toute la France, la rentrée scolaire 2008. Moment privilégié pour les retrouvailles de camarades de classe, c'est aussi un moment un peu plus difficile pour les petits qui rentrent pour la première fois dans le milieu scolaire, et les collégiens qui rentrent en 6^{ème}. Avec l'aimable participation des personnels de direction et des enseignants, nous vous proposons une revue d'effectif.

Ecole élémentaire Joseph Erhel



8h20 ce mardi matin, il y a de l'animation dans la cour de l'école, les parents sont venus nombreux accompagner leurs enfants. Puis, sans formalité particulière, les enseignants reçoivent leurs élèves et les emmènent dans leur nouvelle classe, accompagnés de quelques parents.

CP	Anne-Marie WATEL	16 élèves
CE1	Daniel LE BOUEDEC (directeur)	22 élèves
CE2	Catherine NOBLET	20 élèves
CM1	Patricia LE DOLEDEC	25 élèves
CM2	Frédéric BISSON	24 élèves
Bibliothécaire, Françoise RAULT		

Nouveaux effectifs parmi l'équipe enseignante, puisque Yolande GUILLOSSOU et Gisèle DELAURE ont pris leur retraite, et que Lionel REBILLARD, directeur, a été muté et nommé sur Corseul. M. LE BOUEDEC, après avoir déjà enseigné à Erquy, revient donc et prend la direction de l'école. Avec lui, M. BISSON (de retour lui aussi) et Mme NOBLET. L'effectif total de l'école est de 107 élèves.

Ecole Notre-Dame



Nous nous rendons ensuite à l'Ecole Notre-Dame vers 9h00, où les parents sont accueillis par les enseignants avec un café et des petits gâteaux. Ambiance détendue, les enfants jouent déjà dans la cour, autour de deux superbes marronniers. Nous visitons la nouvelle classe maternelle qui a été remise à neuf par des parents pendant les vacances scolaires.

TPS/PS/MS	Maryvonne LE BEC Bénédicte PERRAULT
GS/CP	Marie-Laure RENAULT
CE1/CE2	Marie HERVIOU (Directrice) Adeline MEHEUT (décharge, à mi-temps)
CM1/CM2	Elodie MARTIN

Aide maternelle Christine MERDRIGNAC, Christelle HUARD

En tout, ce sont 4 classes et 82 enfants, effectif qui devrait passer à 92 enfants en cours d'année.

Ecole Maternelle Joseph Erhel

En cours de matinée, nous nous rendons pour terminer notre première matinée, à l'école maternelle. Là, les enfants participent déjà à quelques activités, il est 10h00. Madame LOSTYS, directrice, nous accueille, et nous présente les différentes classes.



PS	M. de DOUVAN	22 élèves
PS2	Mme LE BOUEDEC	19 élèves
MS		
MS	Mme LOSTYS	25 élèves
GS	(Directrice)	

Aide Maternelle Isabelle HELEUT, Véronique BESNARD, Christiane BLANCHET

L'effectif de l'école comporte donc 66 élèves, auxquels devraient s'ajouter encore quelques élèves en cours d'année scolaire.

Cantine municipale

Nous terminons notre revue d'effectif par la cantine, où Yann, cuisinier, nous fait visiter la deuxième salle qui vient d'être équipée d'un nouveau mobilier. Secondé par Odette et Anne, c'est pour cette équipe aussi une nouvelle rentrée scolaire.



Collège Thalassa

La rentrée des 6^{èmes} a eu lieu mardi 2 septembre, mais nous nous rendons à la rentrée des autres classes (de la 5^{ème} à la 3^{ème}), mercredi 3 septembre à 8h20. Là, pas ou peu de parents, les élèves se connaissent pour la plupart. Mme LUCIENNE, Principale du Collège, effectue l'appel des élèves et la constitution des classes, emmenées par leur professeur principal.

Géré par le Conseil Général, comme tous les collèges publics, le Collège Thalassa intègre 11 classes et reçoit 243 élèves à cette rentrée scolaire, dont 228 demi-pensionnaires, environ 210 prennent les transports en commun. Leur origine géographique est Erquy, Plurien, La Bouillie, Plévenon et Fréhel.

... sportive et culturelle



Parmi les nouveautés de cette rentrée, on peut noter que les deux salles de sciences ont été nouvellement équipées et remises à neuf cet été. De plus, deux salles de cours ont été équipées de tableaux interactifs, équipement très novateur.

Outre l'enseignement standard dispensé comme dans tous les collèges Français, le Collège Thalassa se distingue par ses options et projets qui en font aussi son identité. On peut citer parmi ceux-ci une option « Découverte Professionnelle », accessible en classe de 3^{ème}, un échange avec l'école d'Ingatestone, qui permet à une quarantaine d'élèves de 5^{ème} de découvrir l'Angleterre, les activités de la section sport Eole - char à cerf volant - unique en France, la mise en place d'une chorale, avec Mme GLOAGUEN.

L'équipe qui gère le collège est aussi conséquente :

Enseignants : 23 personnes, dont 5 postes partagés (pour les disciplines d'Espagnol, Allemand, Musique, Arts Plastiques)

Personnel administratif : 8 personnes, dont 4 personnes dédiées à l'administration du collège, et 4 à la vie scolaire.

Personnel de Service : 6 personnes, dont 1 cuisinier, 1 personne dédiée à l'entretien, et 4 agents.

Personnel temporaire (sur Rendez-vous ou planning) : 1 médecin, 1 infirmière, 1 assistante sociale, 1 conseillère d'orientation/psychologue. ■

3 dispositifs pour favoriser la pratique sportive ou culturelle chez les jeunes

NOUVEAU : Passeport Jeunes Ti'Pass

Initié par le Conseil Général des Côtes d'Armor, ce dispositif a pour objectif de faciliter l'engagement citoyen des jeunes costarmoricains, le public ciblé étant les 7000 jeunes de niveau 6^{ème}. Il sera expérimenté du 1^{er} septembre 2008 au 31 Août 2009. Ti'Pass se présente sous la forme d'un chéquier multi activités d'une valeur totale de 70 €, distribué au jeune par le biais de son collège. Tous les collèges des Côtes d'Armor sont concernés à la rentrée scolaire 2008, soit 82 collèges (34 privés et 48 publics).

Associations agréées Ti'Pass sur Erquy (en septembre 2008) : Centre Nautique d'Erquy, Dojo Erquy, Handball Hénansal-Erquy, Tennis Club Erquy, Union Sportive Erquy Football, Les hyppocampes - club de roller in line.

NOUVEAU : Chèque Sport

Le Conseil Régional de Bretagne a mis en place un dispositif d'aide à la pratique sportive d'un montant de 15 € à déduire de l'adhésion à tout club sportif pour les jeunes de 15 à 18 ans (nés en 1991/1992/1993), pour la saison sportive 2008/2009. Cette aide est unique, sans condition de ressources, toutes disciplines sportives confondues (hors licences scolaires ou universitaires).

Pour adhérer à ce dispositif, chaque club est invité à se connecter sur le site :

<http://sportjeunes.region-bretagne.fr>

du 15 septembre au 15 novembre 2008 (pour les licences courant sur le calendrier scolaire), ou du 1^{er} janvier au 15 février 2009 (pour les licences courant sur le calendrier civil). Il y trouvera toutes les informations nécessaires. Pour toute question liée à ce dispositif, veuillez envoyer un message à sport@region-bretagne.fr.



Coupon Sport

Le Coupon Sport ANCV (Agence Nationale pour les Chèques Vacances) est une aide à la pratique sportive qui se présente sous forme d'une coupure de 20 €. Créé par le ministère de la jeunesse et des sports en 1998 pour favoriser l'accès au sport des jeunes publics, il permet de régler les adhésions, licences, abonnements, cours ou stages sportifs dans les clubs et associations sportives conventionnés par l'ANCV, et est valable deux ans après son année d'émission. Vous pouvez obtenir le Coupon Sport ANCV auprès de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports des Côtes d'Armor, dans le cadre de son aide à la pratique du sport pour les jeunes de 10 à 18 ans, et dont les parents bénéficient de l'Allocation de Rentrée Scolaire.

Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports des Côtes d'Armor

34, rue de Paris
22000 SAINT-BRIEUC
Tél : 02 96 78 61 62

Associations d'Erquy agréées ANCV (sources www.ancv.com) : Centre Nautique d'Erquy, Dojo Erquy, Gymnastique d'Erquy, Histoire d'Eau, école de plongée, Tennis Club d'Erquy.

Bilan de saison mitigé

Octobre arrivant, l'heure est au bilan de la saison touristique. On peut d'ores et déjà annoncer que cette saison est globalement en retrait par rapport à l'an passé, liée à une météo défavorable et une conjoncture économique difficile (notamment une forte hausse du prix du pétrole cet été), cela conjugué à une évolution de comportement des clientèles touristiques (réduction de la durée des séjours, réservations tardives, réduction des « achats plaisirs »).

Néanmoins, on ne peut pourtant pas parler d'une désaffection des touristes pour notre région, on a aussi observé une clientèle étrangère et de l'ensemble du territoire français (et non pas seulement en provenance du grand-ouest) en plus grand nombre. Notre région conserve de nombreux atouts, liés à la mise en valeur de son patrimoine naturel et de sa culture, et de ses efforts en matière d'animations sportives et culturelles. Premier site d'accueil des Côtes d'Armor en terme de lits d'hébergement, Erquy est en accord avec tous ces points positifs.

Laurence Merdrignac, Directrice de l'Office de Tourisme d'Erquy

A fin août, son premier bilan (en attente des résultats de septembre) confirme un étiolement du « cœur de saison ». Après une nette hausse de fréquentation de l'Office de Tourisme en avril et mai, elle note un fléchissement en juin, plus marqué sur la clientèle étrangère, et un fléchissement plus net (par rapport à 2007) sur la 2^e quinzaine de juillet (-10 %). Lié au phénomène de météo (ressenti d'une inquiétude), elle note aussi une augmentation d'une clientèle de passage, originaire du grand-

ouest, en escapade sur 2-3 jours, et qui se décide au dernier moment.

L'Office de Tourisme note aussi une baisse de la demande d'information concernant l'hébergement, cependant, dans le même temps, une forte hausse de la consultation du site internet (+ 16 %, voire + 18% sur juillet).

Concernant les activités proposées par l'Office de Tourisme, Les traversées Erquy-Bréhat ont rencontré un bon succès, et un très bon taux de remplissage, dans la continuité de l'an passé. De même, elle note un gros intérêt pour les activités de randonnée, en témoignent les bonnes ventes de « pochettes de circuits de randonnées ».

David Talbourdet, responsable du Camping Municipal Saint-Michel

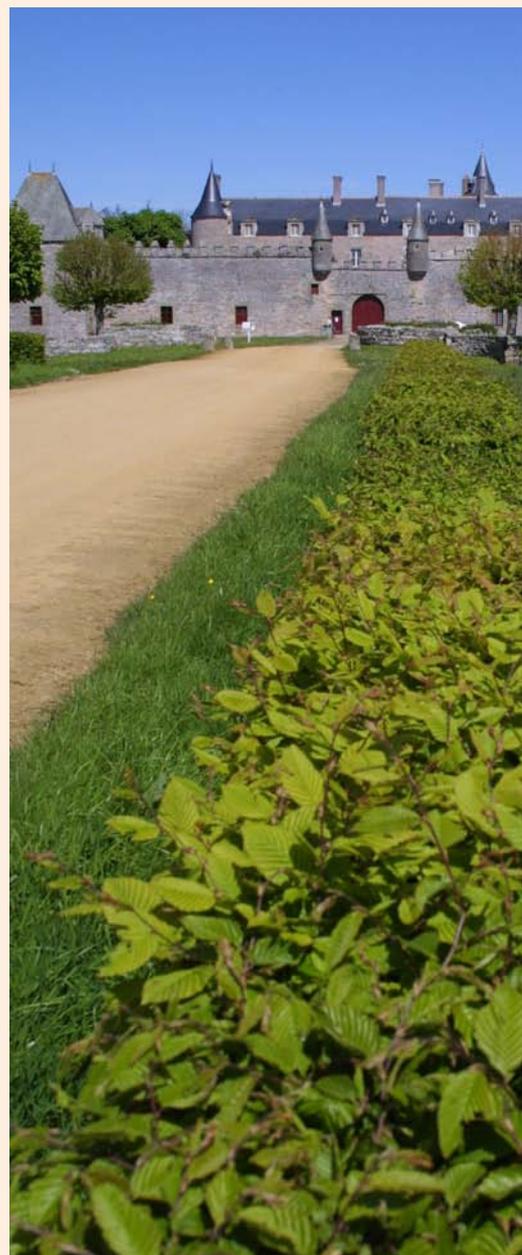
Après une fréquentation moyenne en juillet (la saison a véritablement démarré mi-juillet), le camping a affiché complet en août, mais n'a que très peu refusé du monde (principalement sur les week-ends des 14 juillet et 15 août). On note un changement de comportement, à savoir des séjours de courte durée de groupes de campeurs qui viennent de moins loin et se retrouvent donc au camping, en ayant réservé au dernier moment. Par contre, on note aussi l'arrivée d'une nouvelle clientèle française, une augmentation de campings cars sur 2-3 jours, et globalement la location de mobil-home et caravanes a bien marché.

Nathalie Huguet, Château de Bienassis

Bilan mitigé pour le Château de Bienassis, avec une baisse des visites quotidiennes sur l'été 2008 par rapport à l'an passé, mais aussi un très gros succès de la fête médiévale organisée le 3 août (plus de 1500 visiteurs), et plus généralement des animations organisées sur l'été. Si globalement la saison est satisfaisante, et particulièrement la venue

de groupes en avant-saison, elle note aussi un changement de comportement des visiteurs, moins enclins à des « dépenses superflues » (poubelles, produits annexes, ...). ■

Avec l'aide du Bilan de saison touristique 2008, du Comité Départemental du Tourisme. Remerciements à Laurence Merdrignac, Nathalie Huguet, David Talbourdet.



Vivre à domicile : un choix de vie

L'amélioration des conditions de vie participe à l'allongement de la durée de notre vie et nous oblige à nous interroger sur la façon dont nous voulons vivre ce 4^{ème} voir ce 5^{ème} âge.

Au recensement de 1999, 212 personnes de 75 ans et plus vivaient seules, soit 38,7 %, pourcentage en augmentation.

Erquy	1999	2005	2010	2015
60-74 ans	966	970	990	1010
75-84 ans	389	510	610	660
85 ans et +	159	130	210	280
total	1514	1610	1810	1950

Source : INSEE (RP 1999) et estimations COMPAS

Pour celles et ceux qui souhaitent retarder voir éviter un séjour en foyer-logement ou maison de retraite, la solution peut passer par le maintien à domicile, l'accueil chez les enfants n'étant pas toujours possible ou souhaité. Or comme le vieillissement s'accompagne souvent de petits voire de gros désagréments, il faut user de ce que l'on pourrait appeler des subterfuges et qui sont concrètement des aides extérieures. Ces aides se sont beaucoup enrichies ces dernières années et nous allons ici en faire le tour.

Portage des repas à domicile : La municipalité organise ce service du lundi au vendredi, s'adresser en mairie. Tarifs selon les revenus de 3,12 € à 5,48 € plus 1 € de portage. Le week-end, le **CCE** de Pléneuf Val André prend le relais, offrant également des repas adaptés (diabétiques, hypertendus, ...). Tarif de 6,54 € le repas plus 2,50 € de portage. En 2006, 16,8 % des plus de 75 ans en ont bénéficié, soit 92 personnes.

Portage de livres à domicile : Ce service sera mis en place après l'ouverture de la Bibliothèque Municipale avec l'aide de bénévoles.

Aide administrative : Au service so-

cial de la mairie, Thierry Briend peut vous apporter son aide à domicile pour remplir un dossier. L'assistant social du régime général, Monsieur Gauvry est joignable au 02 96 50 10 30 au Centre Médico-Social de Lamballe.

Menus travaux de jardinage et de bricolage : C'est un service proposé par le **CCE** de Pléneuf Val André, service « Hommes Toutes Mains ». Tarif de 22 € de l'heure si vous n'êtes pas imposable, et de 28 € sinon.

Transports à domicile : Erquy-Bus vient vous chercher et vous emmène dans toute la Commune d'Erquy du lundi au samedi. Tarif : 1 € le ticket et 7,50€ le carnet de 10 tickets, en vente auprès du conducteur et chez les commerçants signalés par l'enseigne DISTRIBUS. Tél : 0800 18 10 10, appel gratuit, réserver la veille avant midi. Accessible aux fauteuils roulants. Plaquettes d'information disponibles à la Mairie.

Le **CCE** de Pléneuf Val André propose aussi un accompagnement en voiture au tarif de 7 € la course.

Service Téléalarme : Le **CCE** de Pléneuf Val André peut vous mettre en relation avec des prestataires.

Visites à domicile : Une bénévole vient passer un moment avec vous. Contactez le service social de la Mairie. Un projet de « point écoute » est actuellement à l'étude.

Aides à domicile : Concerne les tâches domestiques. Si vous recevez une aide financière de votre caisse de retraite ou du Conseil Général, le **CCE** de Pléneuf Val André peut vous accompagner dans les démarches administratives pour l'embauche de personnel à domicile. Vous êtes alors employeur et soumis à la convention collective des particuliers employeurs. Si vous bénéficiez d'une prestation sociale de votre caisse de retraite, de votre mutuelle ou du Conseil général, le **CCE** de Pléneuf Val André, après évaluation de vos besoins, peut vous proposer

une aide à domicile ou une auxiliaire de vie. Il en est alors responsable. Si vous ne bénéficiez pas de prestations sociales, ces aides sont facturées au tarif en vigueur et peuvent être déduites des impôts.

Sur Erquy en 2006, 88 personnes bénéficient de l'Aide Personnalisée à l'Autonomie (A.P.A.), soit 14,8 % des 75 ans et plus.

Auxiliaires de vie : Elle accompagne et aide la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale. Même procédure que pour les aides à domicile.

Personnes handicapées : Renseignements en Mairie, relais de la Maison départementale des personnes handicapées.

Les différentes structures d'aide dont dépend Erquy (plaquettes d'information en Mairie)

Le Comité Cantonal d'Entraide de Pléneuf Val André (**CCE**) est une association loi 1901. Il met en place des solutions pour mieux vivre chez soi, que vous bénéficiiez d'aides sociales ou non. Une évaluation personnalisée de vos besoins vous est proposée afin de mettre en place un plan d'aide.

Comité Cantonal d'Entraide de Pléneuf Val André

51, rue de la mer
22370 Pléneuf-Val-André
Tél : 02 96 72 84 42.

Soutenu par le Conseil Général, le Centre Local d'Information et de Coordination (**CLIC**) de Lamballe-Penthièvre concerne les retraités, les personnes âgées de plus de 60 ans, les professionnels et bénévoles intervenant auprès des personnes âgées. Une permanence téléphonique est assurée tous les jours ouvrables de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 sauf le lundi matin.

CLIC Lamballe-Penthièvre

13, rue du Jeu de Paume – BP 10234
22402 Lamballe Cedex
Tél : 02 96 50 07 10
Courriel : clic-lamballe@cg22.fr

Assainissement : mise en

A Erquy, la pollution de la plage du Centre, qui a entraîné en début d'été une fermeture d'une journée, consiste concrètement en la présence d'une bactérie fécale (Coliformes fécaux) : elle provient directement de l'homme, il s'agit donc nécessairement d'une pollution humaine, et fait suite à un dysfonctionnement de l'assainissement.

Des actions ont été mises en place depuis plusieurs années pour vérifier l'ensemble du système d'assainissement sur Erquy et sur la Communauté de Communes, en vue de l'améliorer.

En matière d'assainissement, on relève 2 types différents :

- L'assainissement collectif (appelé aussi « tout à l'égout »), raccordé à une station d'épuration. La responsabilité de cet assainissement incombe à la Mairie. Par une délégation de service public (affermage), la Mairie d'Erquy a délégué cette compétence à la société VEOLIA.
- L'assainissement individuel (lorsque le raccord à un assainissement collectif n'est pas possible), il relève du SPANC. Rendu obligatoire depuis 1992 et la Loi sur l'Eau, sa compétence a été transférée en 2006 à la Communauté de Communes Côte de Penthièvre. Par une délégation de service public, cette compétence a été déléguée à la société VEOLIA.

Assainissement collectif

Depuis 2005, la commune d'Erquy a entrepris de faire vérifier les branchements des particuliers dans les réseaux séparatifs eaux usées et

pluviales. Une consultation a été organisée par la commune, et la société Vidéo Injection a été retenue.

La commune d'Erquy a été divisée en 6 tranches géographiques ; 1700 branchements sont concernés par les contrôles. Aujourd'hui, reste à contrôler le secteur de Caroual, soit environ 200 branchements. La totalité des contrôles devrait être terminée avant la fin 2008. Il en résulte aujourd'hui que 15 % des branchements ne sont pas conformes :

- Eaux pluviales se déversant dans le réseau des eaux usées. Cela provoque un apport d'eau supplémentaire à la STEP, donc un supplément du coût de fonctionnement.
- Eaux usées dirigées vers le réseau pluvial, cela pollue le fossé ou le ruisseau voisin et provoque des fermetures de plage momentanées.

Les contrôles démontrent aussi que beaucoup trop de maisons ne sont pas raccordées au réseau des eaux

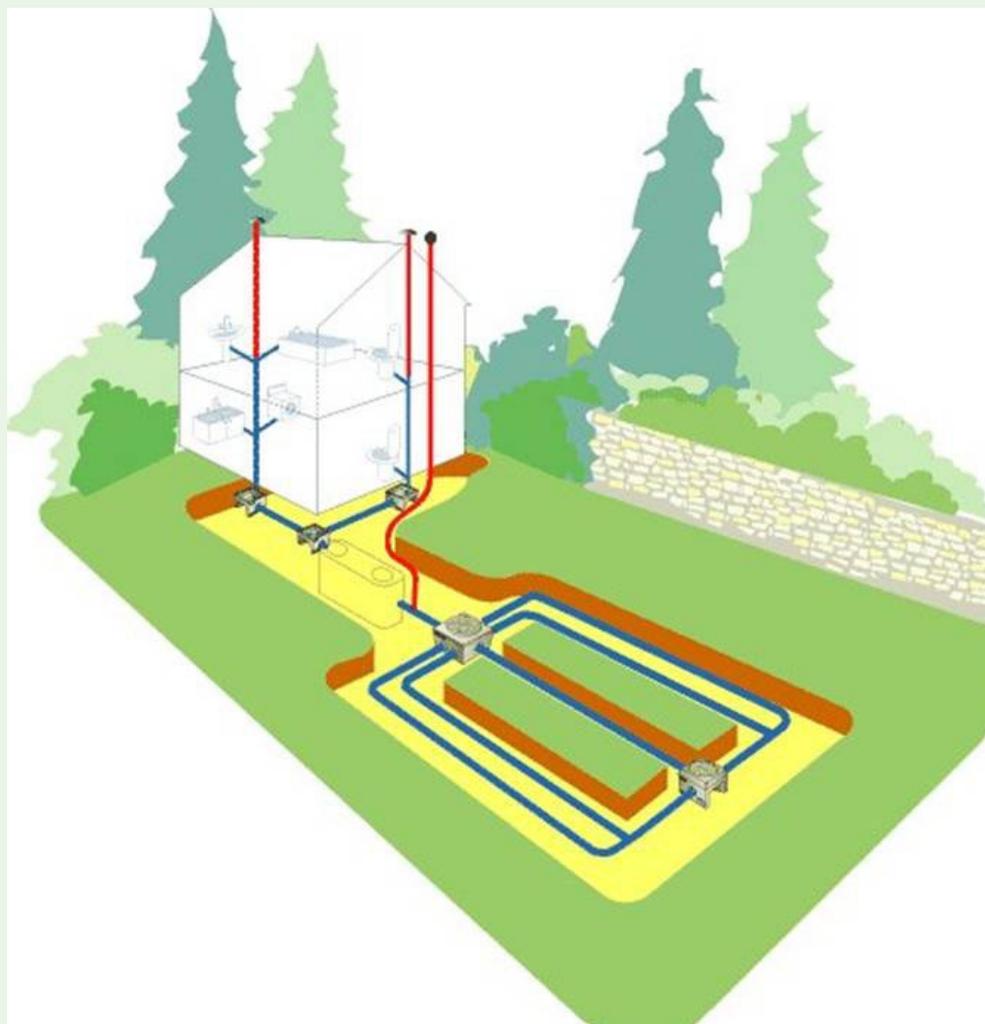
usées, alors qu'elles sont raccordables.

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Selon le Code Général des Collectivités Territoriales (articles L 224-8 et 9), les communautés de communes ou les communes qui ne réalisent pas de dispositif collectif d'assainissement (« tout à l'égout ») doivent mettre en place un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) au plus tard pour le 1^{er} janvier 2006.

Ce service est effectif à la Communauté de Communes depuis le 1^{er} juin 2006. Suite aux procédures d'appel d'offre, la mission a été confiée à VEOLIA EAU.

Le service a pour mission de vérifier le bon fonctionnement des dispositifs d'assainissement autonome des 6 communes de la Côte de Penthièvre. Il est obligatoire pour l'usager et fait l'objet de redevances qui servent



conformité pour tous

à financer son fonctionnement. De plus, le service assure l'instruction des demandes d'installations neuves ainsi que l'émission des certificats de conformité une fois les travaux réalisés.

Toute habitation non reliée au réseau d'assainissement collectif doit posséder une installation d'assainissement autonome aux normes (techniquement et réglementairement adaptée et qui ne présente aucune nuisance pour le milieu).

Les contrôles, mis en place depuis fin 2006, ont ainsi été effectués en 2007 sur les communes de Plurien et La Bouillie, en 2008 sur Erquy, et le seront en 2009 sur Saint-Alban et Pléneuf Val André, et en 2010 sur Planguenoual.

En août 2010, l'étude sera terminée, et donnera un diagnostic des installations :

- Bon fonctionnement
- Acceptable (à surveiller)
- Non acceptable

L'objectif étant alors d'amener les gens à supprimer les situations non acceptables, il y a une obligation de résultat.

Assainissement efficace, pour une meilleure gestion de notre environnement

Nous avons tous l'impression qu'il y a plus pollueur que nous, et que finalement la faute est reportée sur quelqu'un d'autre : Erreur ! Nous sommes tous pollueurs. La pollution de la plage du Centre nous en donne un exemple. Cependant, chaque pollution n'est pas irréversible.

On peut citer en exemple les deux cours d'eau qui sont présents sur le territoire de la Communauté de Communes, l'Islet et la Flora. En 1992-1993, suite à des analyses montrant une pollution importante, la production d'eau potable à partir de ces deux cours d'eau a été interdite. Depuis 1993, l'eau que nous consommons est acheminée depuis Pléven (sur l'Arguenon), cela a évidemment une incidence sur le coût du litre au robinet du consommateur. Cependant, les dernières analyses



sur ces deux cours d'eau ont montré que sur la Flora nous avons retrouvé un bon niveau de qualité d'eau et que, malgré des progrès, l'Islet reste encore un des cours d'eau les plus pollués au Nitrate des Côtes d'Armor : des efforts manifestes ont été faits (notamment par les agriculteurs), mais il en reste encore à faire !

De la même façon, l'obligation de résultat est imposée, à chacun d'avoir un raccordement correct (dans le cas d'un assainissement collectif), ou un système d'assainissement autonome qui soit conforme aux recommandations. En 2012 aura lieu un changement de réglementation dans le mode de calcul de la qualité des eaux de baignade, il importe de nous responsabiliser tous, les collectivités locales comme les particuliers.

Des aides sont encore disponibles pour financer des travaux

Avec le concours de l'Agence Nationale de l'Habitat, du Conseil Régional de Bretagne et du Conseil Général des Côtes d'Armor, la Communauté de Communes Côtes de Penthièvre a lancé une OPAH, Opération d'Amélioration de l'Habitat privé ancien (plus de 15 ans).

Ce programme se traduit par la mise en place sur le territoire d'aides financières majorées en faveur des

particuliers souhaitant réaliser des travaux d'amélioration des logements dont ils sont propriétaires. Ces aides concernent aussi la mise en conformité de l'assainissement, vous pouvez peut être bénéficier d'aides financières, mais attention, **fin du programme en juillet 2009**. Renseignez-vous ! ■



Pact Arim

51, rue de Gouédic
22000 SAINT-BRIEUC
02 96 62 22 00

Permanences tenues au siège de la Communauté de Communes Côte de Penthièvre, rue de la Villéon à Saint-Alban, de 10h à 12h tous les 2° et 4° jeudis de chaque mois.

Remerciements : Yoann MERY, Service Eau Environnement de la Communauté de Communes Côte de Penthièvre.

La tribune

LE MOT DE LA MAJORITÉ

Situation de crise au SIVU Foyer Logement d'Erquy-Fréhel

L'année 2008 s'annonçait constructive avec une nouvelle ambition portée par la bonne volonté des nouveaux élus délégués. Le foyer ayant été classé EHPAD à la date du 1^{er} Décembre 2007, les comptes devaient être définitivement apurés avec le soutien manifeste des trois communes associées au fonctionnement du SIVU. Les préconisations du cabinet CATALIS communiquées à Madame HOURDIN, Présidente nouvellement reconduite dans ses fonctions, pouvaient augurer un meilleur fonctionnement pour les résidents et le personnel de la structure.

Cependant, les conseils syndicaux se succèdent, les trois commissions de recrutement, des finances et d'admission traînent à se mettre en place. La commission d'admission prescrite par la convention EHPAD signée le 1^{er} Décembre 2007 par le Conseil Général et

le Préfet, n'est toujours pas installée. Les comptes arrêtés au 31 Juillet 2008 n'ont toujours pas été communiqués au Conseil syndical. Toutefois, il semble que la situation financière se soit encore dégradée selon le Trésor Public. Le conseil syndical s'était également prononcé pour repenser l'articulation du budget 2008 sur la base des informations connues à ce jour et produire une situation réelle. Les mois défilent et il ne restera plus qu'à solder les comptes et l'apurement d'un déficit sans fin.

Après le départ d'une infirmière deux mois seulement après son arrivée, et le départ express de la Directrice annoncé le 17 pour le 31 juillet après neuf mois d'exercice, le SIVU s'est à nouveau retrouvé sous la tutelle de la Commune de FREHEL. Outre cette confusion des pouvoirs, il est regrettable de perpétuer un schéma révolu pourtant décrié de nombreuses fois. Dans ces conditions, on peut légitimement s'interroger sur l'utilité du conseil syndical, lequel, en la circonstance, ne constitue aucunement un lieu de débat, et n'a jamais été invité à

définir les orientations programmatiques et moins encore à exercer son contrôle. En vérité, il n'est qu'une pitoyable tribune destinée à servir l'honorabilité présumée de sa présidente, au mépris de la démocratie.

Ainsi relégué au statut de simple chambre d'enregistrement, le Conseil Syndical orchestré par une présidente doctrinaire, conduit au désenchantement des élus d'ERQUY. Le Conseil Syndical est devenu le lieu où les conseillers doivent acquiescer aux décisions déjà prises.

La bonne volonté des élus d'Erquy commence à s'épuiser, et le sectarisme de la présidente achève de nous convaincre de la nécessité de protéger plus encore les résidents, leurs familles et l'ensemble du personnel entièrement dévoué.

Christiane LEMASSON
Maire d'ERQUY

Sylvie BOUVET
Vice-présidente du SIVU
Adjointe aux Affaires Sociales

LE MOT DE LA MINORITÉ

Le mot d'un élu de la minorité

Chers lecteurs,
Sachez qu'aucun élu de la minorité municipale n'est accepté dans le comité de rédaction de ce magazine. Personnellement je le regrette beaucoup car cet ouvrage est d'abord une publication municipale et devrait être à mon avis le reflet du travail de tous...

Notre seule expression possible dans la partie réservée au « mot de la minorité » me paraît complètement dépassée ; elle est réductrice de la pensée, favorise la caricature et la polémique, accentue les clivages, et ne sert pas la coopération nécessaire aux besoins de la commune. A l'heure où j'écris ces lignes je ne connais pas le contenu du magazine, et pourtant je fais partie de la commission culturelle...

Si d'aventure des sujets sur lesquels je travaille beaucoup dans les commissions ou sur le terrain étaient traités (certains le seront sûrement un jour), alors je serais encore plus frustré de ne pas avoir pu m'exprimer.

J'ai fait part de cette volonté de participation lors de la réunion de la commission affaires culturelles,

hélas je n'ai pas été entendu.

Pour ma part j'ai toujours essayé de rassembler les intelligences car je crois qu'en les ajoutant on peut réaliser de grandes choses, et j'ai sans arrêt combattu l'exclusion, quelle qu'elle soit, car elle finit souvent par générer des conflits qui ne font qu'accentuer les problèmes.

Loïck Le Guen
(Avis partagé par tous les membres du groupe)

ERQUY : des projets plein les cartons Un séminaire de rentrée pour fixer les orientations du mandat. Bilan des 6 premiers mois de mandat.

Des formules qui font bien dans la presse mais qu'en est-il en réalité. Il nous semble que l'équipe majoritaire a plus un souci de communication que d'efficacité. Nous avons beau regarder dans le rétroviseur, nous ne voyons rien. Il n'a été présenté au conseil aucun projet, aucun programme, aucun calendrier, nous ne savons toujours pas ce que nous allons faire durant nos six années de mandat. Malgré nos demandes expresses, nous n'avons obtenu aucune réponse concernant les grands thèmes qui étaient la base de notre programme lors de la cam-

pagne.

- La mixité sociale, le logement, les problèmes liés à la démographie.
- La prise en compte du vieillissement de la population.

Il est vrai que nous avons eu droit à une journée d'information les intervenants étaient intéressants certes, mais cela ne constitue en rien une stratégie. Nous réitérons nos précédentes demandes, entre autre : « Madame le Maire que comptez-vous faire pendant les 5 ans et demi de mandat qui vous restent, et suivant quel calendrier ? Prenez-vous en compte nos demandes ? Qu'en est-il de la situation financière de la commune ? »

Yves HAMON, Monique CAILLIBOTTE,
Loïck LE GUEN Olga LEGARS, Pierre PELAN, Jean Paul LOLIVE

Comme nous l'avons promis pendant la campagne, nous vous confirmons que nous sommes à votre écoute. Nous pouvons vous rencontrer chez vous ou dans notre bureau à la mairie, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou par mail avenirpartage@voila.fr
Informez-vous en regardant notre Blog <http://erquy-avenir-partage.blogspot.com>

Changement de gérant !

Qui ne s'est jamais retrouvé en manque de clous pour finir un chantier ?

Ou profitant d'un soleil généreux ne s'est lancé dans la rénovation du portail et à trois barreaux de la fin : plus de peinture ! Certains en profiteront pour faire une pause inespérée, mais il y aura toujours une épouse pressée pour vous rappeler qu'à Erquy on trouve tout ce que l'on veut et plus précisément à Langourian Bricolage.

Le bricolage, voila un secteur d'activité qui ne souffre pas de la crise, au contraire, le bricolage nous permet de faire des économies mais il est aussi devenu un passe-temps pour nombre d'entre nous. Le pourcentage de femmes est en augmentation dans ce domaine. Mais suivez nous pour une visite approfondie : Langourian Bricolage est idéalement situé à la sortie d'Erquy direction Matignon.

Cette entreprise créée par la famille André en octobre 1978 aura 30 ans ce mois-ci, elle vient de changer de mains et de nom : bienvenue à Brico 2D. Les deux D de Dominique, monsieur, et de Dominique, madame, BROUSSIN, les nouveaux gérants de cette surface de 1000 m² dont 700 m² de surface de vente affilié au groupe Brico-Pro. Ils nous viennent de l'Oise où Monsieur était gestionnaire d'entreprise de matériaux et Madame auxiliaire puéricultrice. Ils ont trois grands enfants.



A la question « mais pourquoi la Bretagne ? » la réponse fuse : « nous sommes tombés amoureux de la région », ... un de plus !

Dans les rayons et à la caisse trois employées sont aussi au service de la clientèle : Marie-Paule Le GUEN d'Erquy, Priscilla JEGU d'Hénansal, et Etienne LAMBROUIN de Fréhel, une quatrième vient en renfort sur les deux mois d'été où le magasin ouvre 6 jours sur 7. Le plus jeune des fils apporte alors son aide pour traduire les demandes de clients anglais ou allemands.

Il faudrait jouer de malchance pour ne pas trouver ce dont on a besoin à Langourian Bricolage, que ce soit en électricité, plomberie, visserie, soudure, outillage, décoration, luminaires, et, bien pratique, la découpe de bois, verre, et l'encadrement, il y a

plus de 27000 références ! Et s'il faut charger un objet lourd dans votre voiture le coup de mains est offert ! Alors si l'on calcule en outre le coût d'un aller retour à Saint-Brieuc (7 € en moyenne) c'est tout bénéfice.



M. BROUSSIN a aussi un projet de rayon motoculture à l'étude, à suivre ... et bon courage pour finir le portail! ■

Brico 2 D

10, rue des Jeannettes
22430 ERQUY
tél : 02 96 72 12 25
fax : 02 96 72 09 84

Horaires d'ouverture :

du mardi au samedi
de 9h à 12h30 et de 14h à 19h
à partir des vacances de printemps
ouverture le lundi également.



Un jeune Réginéen dans

Dimanche 3 août dernier, une rue au nom de Pierre Vergos a été inaugurée à Erquy. Elle porte le nom d'un jeune réginéen, mort en 1944 à l'âge de 22 ans. Nous transcrivons ici, intégralement, le discours écrit par sa sœur et lu le jour de cette inauguration devant des réginéens de tous âges, des anciens résistants et des familles de victimes.



Le Guen, 1938, dernier souvenir ...

Nos pensées iront vers Madeleine VERGOS-CORVEC, sa santé ne lui permet pas d'être là aujourd'hui. Elles iront aussi vers les amis de Pierre Vergos, disparus, qui désiraient comme nous qu'une rue d'Erquy porte son nom, ses condisciples du Lycée, les anciens résistants et Yvonne Clériveret.

Pierre Vergos est né le 17 juin 1922 à Erquy, va à l'école des Frères puis au Lycée Anatole le Braz à Saint-Brieuc. C'était un élève gai et taquin. Le 17 juin 1940 il fête ses 18 ans. Il devait passer le baccalauréat le 19, mais les allemands déferlent sur la Bretagne, le Proviseur, le matin du 18 juin, renvoie les élèves dans leurs familles.



inauguration de la rue Pierre Vergos, le dimanche 3 août 2008

Pierre, après avoir porté sa malle à la gare rend visite aux parents d'un ami lycéen. Je vous lis la lettre qu'il enverra d'Angleterre le 19 juin et que sa famille ne recevra qu'après son décès.

*« Mon cher Papa, ma chère petite Madeleine,
Vous devez bien vous demander où je suis passé, mais rassurez-vous bien vite car je suis en très bonne santé toujours, et j'espère qu'il en est de même pour vous.
Je suis arrivé en Angleterre.*

Je n'ai pu vous prévenir plus tôt car je suis parti précipitamment de Saint-Brieuc. Je devais m'en aller hier soir par le train à Erquy. J'ai été manger chez Gigis puis après nous avons été faire un petit tour. J'ai vu Le Fustec et les copains qui essayaient de quitter le France en partant par le sud en vélo. Alors j'ai décidé avec un autre bon copain d'essayer de partir aussi et nous avons réussi.

Nous sommes passés par Brest car nous avons trouvé un camion militaire qui nous a transporté tout le long du chemin. Arrivé à Brest je comptais aller voir marraine mais en descendant par le port, nous avons entendu l'explosion des réservoirs à pétrole, nous avons eu ensuite une alerte que nous avons passé dans des tranchées, puis nous sommes descendus au port de commerce où nous avons eu la chance de trouver

un paquebot. Nous sommes partis à 10h, et le matin à 8h nous étions en Angleterre.

Le voyage a été une véritable partie de plaisir tellement la mer était belle. J'ai retrouvé sur le bateau un lieutenant et un second-maître, ils ont voyagé dans notre camion de Guingamp à Brest. Nous avons couché sur le pont à la belle étoile côte à côte, il y faisait bon sauf le matin un peu frais. Nous sommes mouillés en rade d'un port dont nous ne savons pas le nom. Nous ne sommes pas encore débarqués. Nous sommes groupés en escouades d'étudiants ou d'ouvriers de façon à être plus facilement répartis par la suite.

Lorsque j'aurai une adresse fixe je vous l'enverrai. Je viens de relire une lettre de Madeleine qui me disait que tu préparais des lignes pour cet été, enfin les beaux jours reviendront et nous verrons venir le jour de la Victoire finale. Ici le moral est le plus élevé possible.

Enfin cher Papa et petite Madeleine ne vous en faites pas à mon sujet, j'ai retrouvé sur le bateau des copains de lycée et nous formons une petite équipe. Je pense et j'espère que cette lettre dissipera votre angoisse si elle arrive.

Je vous écrirai demain si possible. Je vous embrasse tous les deux de tout mon cœur.

Pierre »

la guerre



Dans leur premier campement en Angleterre, rudimentaire, baptisé «les Hauts de Hurlvent». Pierre est le 2^{ème} en partant de la droite.

Pierre a été chasseur de la France Libre à Camberley. Le 21 octobre 1941, il rejoint la 1^{ère} division et fait toute la campagne africaine avec Leclerc qui conquiert le Fezzan en 1942. Le 24 août 1943 est créée la 2^{ème} DB, Division Blindée, équipée par les américains, Pierre fait partie des SPAHI marocains. Dès 1943, De Gaulle confie à Leclerc la mission de libérer Paris. La 2^{ème} DB est transférée en Angleterre pour parfaire son instruction et intégrer la 3^{ème} Armée

de Patton. La 2^{ème} DB débarque à Utah-Beach le 1^{er} août 1944 et participe à la libération de la Normandie, réduction de la poche de Falaise, prise d'Alençon.

Pierre Vergos aura au moins connu l'immense bonheur de retrouver sa terre de France, ils s'agenouillaient tous pour l'embrasser, après 4 ans d'exil et de souffrance. Avec ses camarades il passe à Antrain tout près de chez lui ; ses chefs lui proposent une courte permission pour aller embrasser sa famille mais son rêve est d'aller vers Paris.

Le rêve sera brisé le 11 août 1944 à Louvigny dans la Sarthe. La forêt de Perseigne se trouve à environ 4 Km au nord-est du village de Louvigny et abrite de nombreux blindés allemands. Il est 18h30 lorsque la patrouille d'auto-mitrailleuses prend le départ du bourg aux ordres du Lieutenant Terenzio qui, sur une jeep conduite par le jeune SPAHI Pierre Vergos, précède de 50 m le groupe de 6 auto-mitrailleuses. A l'approche du dernier virage, le Lieutenant aperçoit le mouvement d'un adversaire et ordonne un retrait rapide de la jeep en marche arrière, mais hélas le tireur de l'anti-char allemand fait feu immédiatement, l'obus atteint le SPAHI Pierre Vergos qui sera tué sur le coup.



La bande des 5 bretons. Alger, 1943, garde du Général de Gaulle. Pierre Vergos est à droite.

Citation à l'ordre de l'armée :

« Jeune SPAHI ardent et plein de courage ayant déjà fait ses preuves au cours des campagnes de Libye et de Tunisie, sous un feu violent de canons et d'armes anti-chars ennemis, a été tué alors qu'il conduisait sa jeep en tête des éléments avancés. »

Avec attribution de la Croix de guerre avec Palme, médaille militaire, médaille de la France Libre, médaille de la Résistance. ■

DU 1^{er} JUIN AU 31 AOÛT 2008 Etat-Civil

NAISSANCES

GUEGUEN François 27 juin
CHARRIERAS Mattéo 22 juillet
SPINDLER Gauthier 3 août
HOLLERTT Sasha 11 août
HOUGA Ana 29 août.

MARIAGES

SCAVARDO William et LAMELEY Stéphanie 5 juin - LE CALVEZ Jean-Yves et LEMEE Estelle 14 juin - GORY Bertrand et COURBEY Bénédicte 21 juin - TEISSIER DU CROS Nils et FUCARILE Kathryn 28 juin - BELLEC Pierre et BALL Elizabeth 5 juillet - GAROCHE Ar-

naud et CARCAILLET Gaëlle 19 juillet - FROMENT Daniel et DU- MOULIN Christine 19 juillet - BRY François et LIBERT Gaëlle 26 juillet - DECHAUD Alban et QUILLET Emmanuelle 2 août - MARQUE Vincent et TILLY Marie-Laure 16 août - PIGEON Christophe et FLAGEUL Stéphanie 23 août - BERNIAUD Laurent et GOEBBELS Marie-Lau- re 30 août.

DÉCÈS

AUDINET André 1^{er} juin - MAR- BOEUF François 9 juin - GUINARD Augustine veuve MARIE 19 juin -

LE MAOULT Rosa veuve BEDEL 20 juin - MOISAN Héléne veuve ME- HUT 2 juillet - JARDIN Guy 28 juillet - DYRION Marie veuve BLOUIN 28 juillet - PILLON Marguerite veuve CLAUSS 6 août - BESREST Lucie veuve JAFFRELO 13 août - BES- NARD Robert 16 août - BLOUIN René 21 août - LEBELLEARD Guy 25 août - LAMBROUIN Moni- que veuve GUÉRIN 27 août - TUES- DAY Mary veuve SIMS 30 août.

Par passion du bois



Issu d'une famille heureuse de six enfants, et habitant La Bouillie où ses parents tenaient une petite ferme, Edouard a très tôt travaillé la terre, ... mais son envie était déjà de travailler le bois.

Encore enfant, Edouard a réalisé par plaisir des statuette en argile, des objets en cuir, puis, à l'aide d'outils qu'il confectionne lui-même (ou que sa mère lui procure, voyant bien sa passion naissante), il réalise ses premières statuette en bois. Ses parents ne voyant pas d'un bon œil l'idée qu'il puisse aller en mer, et ne pouvant trop se permettre de le voir partir en apprentissage (en ce temps, les apprentis ne sont pas payés), il devient garçon de ferme, dans celle de ses parents, mais aussi alentours. Et là, au fur et à mesure de ses réalisations et de sa réputation naissante, il ne fait plus dans les fermes que des brouettes, des réparations diverses, ... un travail de menuisier itinérant. Il a plus de 22 ans lorsque Jean LE MONNIER, menuisier à Erquy, accepte de le prendre comme apprenti, et de le payer comme salarié. Là, il va apprendre le métier de charron (réalisation de charrettes et de roues), et travailler à la réalisation de charpentes et diverses réparations en tout genre. Lui qui, à son grand regret, n'a jamais appris que par lui-

même, au hasard de tâtonnements et d'expérimentations, va être initié à l'art subtil et délicat de la fabrication de roues à 12 et 14 rayons. Il nous explique que, après avoir établi un plan, il faut « mortaiser » le moyeu, le « finir à la gouge », bouillir (réellement !) le moyeu pour l'assouplir et permettre ainsi d'« enrayer », emboîter les différents rayons, « araser à la main », puis, pour finir, « cercler à chaud », ce qui permet de corriger le cerclage volontairement imparfait initialement, et qui donne solidité et un cercle parfait : en résumé, une grande précision et une grande technique, Edouard nous assure que c'est de cette période qu'il a tiré le plus grand enseignement, utile pour toute sa carrière de menuisier. Ayant toute sa vie le regret de n'avoir pas appris jeune, il a finalement toujours été avide de comprendre et d'apprendre, se servant de toute expérience pour approfondir ses connaissances. Puis, il va travailler pour l'entreprise LE FROST à Erquy, société reprise plus tard, elle sera mise en faillite. Licenciés, lui et Michel JEHAN seront embauchés dès le lendemain par la société TALBOURDET / BROUARD. Là, il continuera son travail de menuisier, et menuisier naval, sur les bateaux en échouage (entre 2 marées), il travaillera aussi à la réfection de la charpente de l'église (cf. photo prise à son insu par M. de SAINT JEAN, Architecte des Bâtiments de France - on le voit travailler une poutre avec une petite Herminette). Deux mois et demi avant sa retraite, il a un grave accident (quatre doigts « saccagés », mais finalement bien cicatrisés). En parlant des machines à bois : « *celle ne s'apprivoise pas, ces bêtes-là !* ». Il nous parle aussi de son premier doris, qui lui a permis d'assouvir son autre passion, la mer, de la musique et des instruments de musique qu'il fabriquait étant adolescent, dont un violon fait avec un couteau et une scie à bûche, des bouts de planche et des câbles de frein de vélo pour cordes, ...

Arrivé en retraite, un autre grand chantier l'attend : la Sainte-Jeanne, le Sloop d'Erquy ! Comme bien

d'autres bénévoles passionnés par la réalisation de ce beau projet, il met son savoir au profit de tous. Un de ses grands souvenirs reste la réalisation de la rampe de lancement de la Sainte Jeanne, devant servir à mettre à l'eau le bateau le jour de son inauguration. Interrogé sur la faisabilité, lui qui n'avait jamais vu un baptême de bateau, il prend une semaine pour réfléchir et étudier son projet : « C'est faisable ! ». Après plusieurs semaines de préparation, d'étude des difficultés (la cale est en biais) et de la solidité nécessaire, et en optimisant les matériaux, toute l'équipe lui prête main forte pour le montage. La mise à l'eau du bateau restera un



Restauration de l'église d'Erquy

de ses grands moments : la rampe a tenu, et ses prévisions furent justes ! Avec Joseph Talbourdet qui a réalisé la grande table, il s'occupera ensuite de différents aménagements de la Sainte Jeanne, couchettes, ... entièrement démontables (plus compliqué mais plus intéressant). Pour les tombolas de la Sainte-Jeanne et de la Chapelle des Marins, Edouard fait deux doris d'environ un mètre de long. Une phrase pour conclusion, mais elle lui correspond tellement : « *Quand on a la passion, on fait n'importe quoi !* ». ■